

Questions orales

[Traduction]

L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur le Président, ce chiffre est absurde—tout à fait absurde. Le député propose ce chiffre absurde et nous demande pourquoi.

M. Broadbent: Nous vous en donnerons les chiffres.

M. Andre: Je me demande pourquoi le député a une imagination aussi fertile et pourquoi il n'examine pas les faits tels qu'ils sont. Il s'apercevra alors qu'il s'agit d'un excellent projet de loi.

Des voix: Bravo!

* * *

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

LA HAUSSE PRÉVUE DES TARIFS POSTAUX

M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard—Anjou): Monsieur le Président, j'ai sous les yeux un extrait d'un bulletin de la PC, suivant lequel le cabinet du ministre chargé de Postes Canada affirme que, de l'avis du ministre, le prix de l'affranchissement de la première classe va passer de 34 à 36c. d'ici à mars prochain, malgré même l'opposition de l'arrière-ban ministériel. Pourquoi le ministre a-t-il induit hier en erreur son propre caucus, la Chambre et tous les Canadiens en renvoyant l'augmentation de tarifs à un comité, alors qu'il a déjà déclaré qu'il s'attendait à une augmentation pour mars prochain?

[Français]

L'hon. Michel Côté (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, premièrement, le souci de ce gouvernement est de répondre aux besoins des Canadiens de façon d'abord à assurer un meilleur service, un service plus fiable et aussi à un prix plus abordable. C'est pour cette raison que nous avons mis en place le Comité Marchment qui a étudié la question, qui a voyagé à travers tout le pays et qui, finalement, a soumis 29 recommandations et nous en avons adopté 28. Nous avons donc répondu aux besoins des Canadiens.

ON DEMANDE POURQUOI TOUS LES PLANS DE LA SOCIÉTÉ NE SONT PAS DÉFÉRÉS POUR ÉTUDE À UN COMITÉ

M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard—Anjou): Monsieur le Président, si l'annonce d'hier n'était pas une farce, pourquoi le ministre ne réfère-t-il pas tous les plans de la Société canadienne des Postes à un comité au lieu de seulement lui référer l'affaire de l'augmentation? Si le gouvernement est sérieux, pourquoi ne laisse-t-on pas le Parlement voir tous ces plans au complet?

L'hon. Michel Côté (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Encore une fois, monsieur le Président, si mon collègue avait lu les recommandations du rapport Marchment, il aurait certainement vu que le rapport fait justement une recommandation au sujet d'un service ou alternatif ou d'installation de boîtes communautaires. Le gouvernement a étudié cette question, et nous avons décidé d'y aller avec l'implantation des boîtes communautaires et de souscrire à la recommandation de la Société canadienne des Postes.

● (1425)

[Traduction]

L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

LE PRIX DES MÉDICAMENTS

M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations qui a déclaré tout récemment à propos de ce que disait le chef du NPD au sujet de la charge additionnelle de 650 millions de dollars imposée aux Canadiens, qu'il s'agissait d'une illusion et d'un produit de son imagination. Le ministre ne veut-il pas reconnaître que ce chiffre est emprunté à Currie, Coopers et Lybrand, un des plus gros cabinets d'experts-comptables du Canada? Est-ce que le ministre conteste le chiffre calculé par cette entreprise, qui est probablement d'allégeance conservatrice?

L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur le Président, je demanderai au député de me montrer un article du projet de loi qui va faire augmenter le prix d'un quelconque médicament actuellement sur le marché. Je ne vois pas comment les députés peuvent parler d'augmentation du prix à propos de médicaments qui ne sont pas encore découverts. Augmentation par rapport à quel prix?

M. Broadbent: Pourquoi pensez-vous qu'ils veulent le changement?

M. Andre: Si le chef du NPD veut bien me permettre de répondre, je dirai que la commission qui sera chargée d'examiner les prix des médicaments et qui va être présidée par le Dr Harry Eastman, spécialiste national de cette question, va veiller à ce que les prix soient raisonnables et ne s'emballent pas. Je rappellerai au député qu'il faut attendre en moyenne 11 ans et demi la concurrence des médicaments non brevetés. Nous proposons dix ans d'exclusivité. Ce fait élémentaire donnerait à penser qu'il n'y aura pas ces augmentations fantastiques dont il parle.

LE MOMENT CHOISI POUR LA CONFÉRENCE DE PRESSE DU MINISTRE

M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap): Monsieur le Président, le ministre pourrait-il nous expliquer pourquoi il a cru à propos de donner des précisions sur un projet de loi avant qu'il ne soit déposé à la Chambre des communes? Pourquoi fait-il le jeu des Américains? Pourquoi cette précipitation? Nous avons depuis 17 ans un régime qui est profitable aux Canadiens. Pourquoi nous précipiter? Pourquoi a-t-il fallu que le ministre convoque une conférence de presse avant même que le projet de loi ne soit présenté à la Chambre des communes?

L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur le Président, je trouve incroyable que pour la première fois de l'histoire un parti refuse même de permettre une première lecture.

M. Broadbent: Oh, allez donc déclencher des sonneries, Harvie.

M. Riis: Vous avez bousculé la présidence pour arrêter la machine. La sonnerie a retenti pendant des semaines.

M. Crosbie: Bande de fouines et d'hypocrites!